

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04652

Numéro SIREN : 814 872 685

Nom ou dénomination : A.P.S.I

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt 12954

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.P.S.I					Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 18 chemin De Paris 33770 SALLES							
Numéro SIRET* 8 1 4 8 7 2 6 8 5 0 0 0 1 5							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 10				
					Exercice N clos le 30/09/2017		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	24 597	030	6 925	17 672
	Immobilisations financières* (1)		040	170	042		170
	Total I (5)		044	24 767	048	6 925	17 842
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 824	070		13 824
		Autres* (3)	072	6 596	074		6 596
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	26 903	086		26 903
	Charges constatées d'avance *		092	697	094		697
	Total II		096	48 021	098		48 021
	Total général (I + II)		110	72 789	112	6 925	65 864
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			20 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131				
	Report à nouveau		134			(11 078)	
	Résultat de l'exercice		136			18 793	
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			27 715	
	Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			24 446	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169			13 702	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176			38 148		
Total général (I + II + III)		180			65 864		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	24 446	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A. P. S. I

Néant ☐Exercice N clos le
30/09/2017**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export		209		210		
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217		218	74 683	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	14 110
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	88 794	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	25 486
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	639	244	1 254
	Rémunérations du personnel*						250	25 894
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	10 172
	Dotations aux amortissements*						254	5 353
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259		262	
					260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	68 161
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	20 632
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)				280	2	
	Produits exceptionnels	(IV)				290		
	Charges financières	(V)				294	932	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347			300	45	
			348					
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)				306	864	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	18 793	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	18 793	314	
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	864		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350 1 464	
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 18 193	354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356		
Déficits antérieurs reportables : *..... 12 437dont imputés sur le résultat :					360 12 437			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 5 756	372		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.P.S.I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 65 864 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 794 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 464 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Immobilisations
IMMOBILISATIONS CADRE A

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immos. incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. constru			
Installations tech., matériel et outillage indust	2 305		
Installations générales, agenc. et aménag. di			
Matériel de transport	20 877		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 416		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	24 598		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	170		
Prêts et autres immobilisations financières			
	170		
TOTAL GÉNÉRAL (I+)	24 768		

Immobilisations
IMMOBILISATIONS CADRE B

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Plus, d'établissement et de develop (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. gén. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industriel				
Matériel industriel			2 305	
			2 305	
Instal. générales, agencemts et aménag.				
Matériel de transport				
Matériel de transport			20 877	
			20 877	
Matériel de bureau et info. mobilier				
Matériel informatique			1 416	
			1 416	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total II			24 598	
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés (droit propriété)			170	
			170	
Prêts et autres immos financières				
Total IV			170	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			24 768	

 Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagemen				
Install. techniques, matériel et outillage ind	171			171
Install. générales, agencements et aména				
Matériel de transport	1 200	4 113		5 312
Matériel de bureau et informatique , mobili	202	1 240		1 442
Emballages récupérables et divers				
Total II	1 572	5 353		6 925
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	1 572	5 353		6 925

 Tableau détaillé amortissements

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Eléments amortis selon mode linéaire		5 353,11	5 353,11
Dotations de l'exercice		5 353,11	5 353,11
Ventilation des diminutions			

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 824	13 824	
Autres	6 597	6 597	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	698	698	
Total	21 118	21 118	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	24 447			24 447
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	13 702	13 702		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	38 149	13 702		24 447
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 396			
(**) Dont envers les associés				

A.P.S.I

Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000.00 €

Siège social : 18 chemin de paris

33770 SALLES

814 872 685 RCS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des deux derniers exercices.

Par ailleurs, l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'est écoulé sur une période de 12 mois, contre 10 mois pour l'exercice précédent, arrêté au 30 septembre 2016.

En conséquence, les pourcentages de variation entre les exercices tiennent compte de cette différence de durée et ont été ramenés, pour une meilleure appréciation, à une durée équivalente.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 10 mois	Ecart % prorata
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations corporelles	17 673	23 026	-23.25
Total des immobilisations financières	170	170	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 843	23 196	-23.08

ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	13 824	9 276	49.03
Autres créances	6 597	3 664	80.07
Créances	20 421	12 940	57.82
Disponibilités	26 903	17 998	49.48
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	26 903	17 998	49.48
Charges constatées d'avance	698		100.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 022	30 938	55.22
TOTAL ACTIF	65 864	54 133	21.67
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	20 000	20 000	0.00
Report à nouveau	-11 079		100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 794	-11 079	269.64
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	27 715	8 921	210.66
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dettes financières diverses	24 447	30 843	-20.74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		543	-100.00
Autres dettes	13 702	13 826	-0.90
TOTAL DETTES	38 149	45 212	-15.62
TOTAL PASSIF	65 864	54 133	21.67

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 10 mois	Ecart % prorata
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	74 683	37 823	64.55
Coût des achats et charges externes	25 486	13 440	58.03
VALEUR AJOUTEE	49 197	24 383	68.14
Impôts, taxes et versements assimilés	1 255	154	578.90
Charges de personnel	36 067	33 209	-9.49
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	11 875	-8 980	210.20
Autres produits	14 111		100.00
Dotations aux amortissements et provisions	5 353	1 572	183.74
Autres charges		1	-48.11

RESULTAT D'EXPLOITATION	20 633	-10 553	262.93
Résultat financier	-930	-441	-75.77
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	19 703	-10 994	249.35
Résultat exceptionnel	-45	-85	55.88
Impôt sur les bénéfices	864		100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	18 794	-11 079	241.37

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, d'une durée de douze mois, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 74 683 € contre 37 823 € pour l'exercice précédent, qui s'était écoulé sur dix mois, soit une progression de 64.55 % en ramenant les pourcentages à une même durée.

Le total des charges d'exploitation ressort à 68 161 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 5 353 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 33 209 € à 36 067 €, soit une diminution de 9.49 %, alors que l'effectif moyen est resté le même, soit 1 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 20 633 € contre -10 553 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 262.93 %.

Le résultat financier, d'un montant de -930 €, contre -441 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 19 703 €, contre -10 994 € au 30 septembre 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -45 €, contre -85 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 864 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 18 794 €, représentant 25.16 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 241.37 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -11 079 €, soit 29.29 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 18 793.85 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de 18 793.85 €
- Une somme de -11 078.59 €
à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant
- Une somme de 2000.00 €
, au compte de "réserve légale",
- Une somme de 5 715.26 €
affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau".
qui s'élèvera à 5 715.26 €

Suite à l'affectation du résultat proposé, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié du capital social. Il sera donc demandé à l'assemblée générale de constater purement et simplement la régularisation de la situation de la société.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

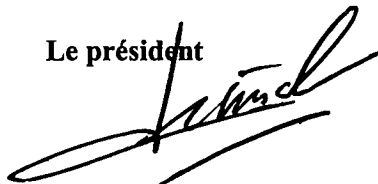
Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



A.P.S.I

Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000.00 €

Siège social : 18 chemin de paris

33770 SALLES

814 872 685 RCS

**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2018

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L. L.', is written diagonally across the bottom right of the page.

A.P.S.I

Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000.00 €

Siège social : 18 chemin de paris

33770 SALLES

814 872 685 RCS

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit,

et le trente mars, à quatorze heures ,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 7 mars 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

la société SAS KER-GRIMAL, représentée par son représentant légal Christophe GRIMAL, préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 2 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente et au directeur général,
- Affectation des résultats,

- Constatation de ce que les capitaux propres sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social.
- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion ,.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 18 793.85 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - Un résultat de | 18 793.85 € |
| - Une somme de | -11 078.59 € |
| à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant | |
| - Une somme de | 771.53 € |
| représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale", | |
| - Une somme de 6 943.73 € | |
| affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau". | |
| qui s'élèvera à 6 943.73 € | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié du capital social .

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

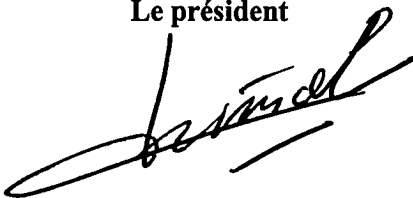
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Simonet', written over a horizontal line.

Un associé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. L.', written over a horizontal line.